



**SA MAJESTÉ LE ROI MOHAMMED VI  
QUE DIEU L'ASSISTE**



# **Texte intégral du discours royal au Sommet extraordinaire de l'UA sur la Zone de libre-échange continentale**

Sa Majesté le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé un discours au Sommet extraordinaire des Chefs d'Etat et de gouvernement de l'Union Africaine (UA) sur la Zone de libre-échange continentale, qui se tient mercredi à Kigali.

Voici le texte intégral du discours Royal dont lecture a été donnée par le Chef du gouvernement, M. Saâd Eddine El Othmani:

"Louange à Dieu,.

Paix et Salut sur le Prophète, Sa Famille et Ses Compagnons.

Monsieur le Président Paul Kagamé, Président en exercice de l'Union Africaine,

Mesdames et Messieurs les Chefs d'Etat et de Gouvernement,

Son Excellence Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Je voudrais tout abord, adresser Mes sincères remerciements à Notre Auguste Hôte, Mon Frère le

Président Paul Kagamé, Président en exercice de l'Union Africaine, pour les efforts déployés en vue d'assurer à ce Sommet Extraordinaire les meilleures conditions de succès.

Je voudrais également saisir cette opportunité pour saluer les importants efforts de réforme entrepris, sous son impulsion, afin d'adapter notre Organisation aux défis, présents et à venir, auxquels est confronté notre continent. A cet égard, Je tiens à lui réitérer le plein soutien du Royaume du Maroc.

Mes remerciements vont également à Son Excellence Monsieur Moussa Faki Mahamat, Président de la Commission de l'Union Africaine, pour sa détermination indéfectible à insuffler une dynamique nouvelle au travail de la Commission, et à accompagner l'élan des réformes au sein de Notre Organisation.

Le rendez-vous d'aujourd'hui est historique. La création de la zone de libre-échange la plus large au monde, avec la population la plus jeune du monde, représente un acte majeur de notre volonté commune de construire l'Afrique de demain.

En effet, elle inaugure de nouvelles perspectives, de nouvelles pratiques et de nouveaux mécanismes de solidarité. Une zone de libre-échange continentale stimule les capacités, le savoir, l'intelligence et surtout répond à l'envie et au désir de notre jeunesse de construire une Afrique forte et intégrée.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

L'Afrique est en mouvement, à tous les niveaux, et dans tous les domaines. Elle regorge de richesses naturelles et de potentialités humaines. Nous avons pu l'observer à l'occasion des nombreuses visites effectuées dans les différentes régions de notre Continent.

Nous avons pu également constater la nécessité impérieuse d'une communauté africaine soudée et ambitieuse. A ce titre, le retour du Maroc au sein de sa famille institutionnelle traduit avec force cette détermination fédératrice, de même que notre attachement indéfectible à la cohérence, à l'unité, à l'intégrité territoriale et à la solidarité africaine.

Le lancement aujourd'hui de la Zone de Libre-Échange Continentale Africaine constitue un jalon crucial dans le développement multiforme de l'Afrique. Cette zone de libre-échange représente une initiative de l'Afrique et pour l'Afrique.

Elle prolonge et conforte les nombreuses mesures prises par nos pays respectifs en faveur du commerce intra-africain. Elle catalysera les investissements, stimulera la croissance économique, développera les interconnexions continentales et apportera un dynamisme nouveau à l'intégration en Afrique. Il s'agit là d'une démarche pragmatique pour une Afrique intégrée, prospère, en phase avec les réalités internationales.

Le Plan d'action de Lagos pour le développement de l'Afrique de 1980 et le Traité d'Abuja de 1991 ont établi les Communautés Économiques Régionales en tant que fondement de l'intégration africaine. Aujourd'hui, la voie vers l'établissement effectif d'une zone de libre-échange continentale est largement tracée par les nets progrès enregistrés en la matière au niveau de ces Communautés, qui, pour certaines, sont déjà au stade de l'union douanière.

Excellences, Mesdames, Messieurs

De par sa propre expérience, le Maroc sait pertinemment que l'ouverture économique et l'établissement de zones de libre-échange avec des partenaires du Nord comme du Sud suscitent souvent des inquiétudes légitimes et induisent certains défis qu'il importe de relever à la faveur de mécanismes appropriés.

Il est indéniable qu'une fois ces inquiétudes et ces défis dûment pris en charge, les vertus de l'ouverture économique s'avèrent tangibles et ses plus-values bénéfiques au développement de l'économie nationale et à l'émergence de nouvelles filières.

Aller à l'encontre de cette dynamique à l'échelle continentale reviendrait à retarder l'Afrique, sa compétitivité, et son développement.

En ce sens, le Maroc croit à un co-développement fondé sur la coopération intra-africaine et la complémentarité économique, sur la solidarité active et la mutualisation des moyens et des efforts. Il s'agit là, somme toute, des conditions inhérentes à toute croissance inclusive, au développement humain et durable de notre continent. A terme, l'objectif est d'ériger notre Continent en force dynamique et en acteur majeur sur la scène internationale, au bénéfice de nos populations.

Le développement du continent Africain et de ses échanges commerciaux devra également tenir compte des développements technologiques mondiaux et transformer le déficit de nos échanges intracontinentaux en une vraie opportunité pour le développement des nouvelles technologies digitales.

L'Afrique est en passe de devenir un laboratoire du monde numérique. Le digital est en train de changer le visage de notre continent, porté par une jeunesse inventive, créative et audacieuse. Ce saut numérique est le fruit de jeunes startups actives dans le domaine de la finance, des télécoms, de l'industrie et de l'agroalimentaire, pour ne citer que ces domaines. C'est souvent une population jeune et à faible revenu qui est au cœur de ce processus d'innovation ; elle doit par conséquent être au cœur de nos politiques publiques.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous sommes réunis ici pour décider de l'avenir économique et commercial de notre continent. Aujourd'hui plus que jamais, il s'avère nécessaire de connecter les marchés africains de manière pérenne.

La Zone de Libre-Échange Continentale Africaine est un instrument essentiel pour promouvoir ce nouveau paradigme de développement économique centré sur l'innovation, la diversification et l'échange solidaire. L'Afrique doit s'unir, dans l'objectif ultime de bâtir une économie continentale prospère fondée sur la croissance inclusive et le développement durable, une économie qui soutient et stimule l'entrepreneuriat et la création de richesses.

C'est précisément pour répondre à ces aspirations légitimes que les différentes étapes des négociations ont permis l'émergence de ce cadre juridique idoine que constitue la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine.

A cet égard, Nous saluons l'action déterminée et le leadership de Son Excellence Monsieur Issoufou Mahamadou, Président de la République du Niger, catalyseur de tous les efforts de négociations qui permettront une mise en œuvre efficiente de cette zone de libre-échange.

Cette Zone envisagée n'est plus une illusion ou un simple projet : les résultats obtenus dans un esprit de compromis sont équilibrés et ils reflètent les attentes et les préoccupations de tous. L'enthousiasme et le dynamisme avec lesquels les rounds de négociations ont été menés ont permis d'envisager la libéralisation du commerce des marchandises, à un taux d'ambition de 90%.

Par ce premier résultat tangible, tous les Etats, qui sont partie prenante, manifestent ainsi leur volonté d'ouverture et d'élargissement des marchés, tout en respectant les spécificités des économies nationales, notamment les industries naissantes et les activités économiques des populations vulnérables.

C'est dans le même esprit qu'il nous appartient de mener les négociations à venir sur des questions tout aussi importantes, tels les conditions d'une saine concurrence, le respect de la propriété intellectuelle ou encore la promotion des investissements.

C'est alors seulement que nous pourrons donner une voix commerciale unique à l'Afrique.

Excellences, Mesdames et Messieurs,

Nous construisons l'Afrique de demain, celle que nous allons laisser à nos enfants. Nous la construisons sur des bases économiques solides, pour que les innombrables ressources de notre continent bénéficient en priorité aux peuples africains.

Pour construire cette Afrique de demain, celle qui reprend son destin en main, bien des étapes ont été franchies et bien d'autres seront nécessaires. Nous devons les parachever de telle sorte qu'en aucune façon, notre développement économique ne soit plus tributaire de volontés externes.

Je vous remercie.

Wassalamou alaikoum warahmatoullahi wabarakatouh".